

Tourisme

Léger repli de la fréquentation touristique

En 2018, le nombre de nuitées touristiques diminue légèrement en Occitanie (- 0,3 % par rapport à 2017). Le repli intervient après trois années de hausses consécutives, il concerne à la fois l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs touristiques. En revanche, la fréquentation progresse, faiblement, dans l'hôtellerie traditionnelle. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, les nuitées touristiques sont en hausse, notamment en Île-de-France et dans les régions du nord. Cependant, l'Occitanie reste une région attractive pour les touristes. Elle se place toujours au quatrième rang des régions les plus fréquentées durant l'année, et au premier rang pour l'hôtellerie de plein air durant la saison estivale.

Séverine Bertrand, Insee

En 2018, les hébergements touristiques marchands d'Occitanie (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)) accueillent 16 millions de touristes pour un total de 54,4 millions de nuitées (*figure 1*). Après trois années de progression, la fréquentation touristique diminue de 0,3 % par rapport à 2017. En revanche, elle augmente en France métropolitaine de 2,2 % (*figure 2*), tirée par la fréquentation en Île-de-France (+ 7,3 %) et par les bons résultats des régions du nord. Cependant, l'Occitanie demeure au quatrième rang des régions les plus touristiques en nombre de nuitées, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le repli des nuitées en Occitanie est imputable à la clientèle qui ne réside pas en France, dont la fréquentation baisse de 2,0 % en 2018 : les touristes en provenance de l'étranger viennent plus nombreux dans la région, mais avec des durées de séjour plus courtes qu'en 2017. La légère hausse des nuitées des touristes résidents ne suffit pas à compenser cette moindre fréquentation.

Dans la région, la baisse des nuitées en 2018 concerne à la fois l'hôtellerie de plein air et les autres hébergements collectifs touristiques. En revanche, la fréquentation progresse légèrement dans l'hôtellerie traditionnelle.

Une année touristique en demi-teinte

Le début d'année 2018 est favorable à la fréquentation touristique en Occitanie. Les mois de janvier (+ 12,0 %) et mars (+ 11,8 %) sont particulièrement dynamiques. C'est notamment le cas dans les stations de ski pyrénéennes, où les nuitées augmentent fortement au premier trimestre (+ 17,0 %). Une météo plus favorable qu'en 2017 et un enneigement abondant favorisent la venue des touristes, notamment lors de la deuxième semaine des vacances de Noël début janvier. En mars, la semaine sainte et les fêtes de Pâques bénéficient de façon très nette aux hôtels de Lourdes.

En avril, le début de la saison d'été est marqué par une grève des transports et une météo pluvieuse qui pénalisent la fréquentation touristique dans la région. En avril et juin, les nuitées baissent respectivement de 14,5 % et 3,9 % par rapport aux mêmes mois de 2017. Seul le mois de mai, avec ses week-ends prolongés, fait exception avec une hausse de 17,9 %.

Au cœur de l'été, le tourisme est impacté par l'absence de « ponts » autour du 14 juillet et la coupe du monde de football qui a pu retarder le départ en congés des vacanciers. Juillet et août, qui concentrent 50 % de la fréquentation annuelle, sont marqués par de fortes chaleurs dans la région. La fréquentation diminue de 1,7 % en juillet et se stabilise en août (+ 0,1 %), les touristes ayant pu privilégier des régions plus fraîches du nord de la France, où la fréquentation est en hausse. Sur les deux mois estivaux, les nuitées ne progressent que sur le littoral et la ville de Lourdes. Enfin, septembre enregistre une nette baisse de fréquentation (- 3,7 %), à relativiser en comparaison d'un mois de septembre 2017 record dans la région (+ 7,7 %).

L'année se termine par un bilan mitigé : faible progression des nuitées en octobre (+ 0,7 %), hausse plus marquée en novembre (+ 1,7 %), notamment grâce aux nuitées de la clientèle ne résidant pas en France. En revanche, décembre affiche un repli de 3,5 % : l'absence de neige dans les Pyrénées pénalise la fréquentation des stations de sports d'hiver par rapport à décembre 2017, marqué par d'importantes chutes de neige. En fin d'année, le mouvement social des « gilets jaunes » a pu également affecter le niveau de fréquentation, notamment en zones urbaines.

Campings : une activité en léger recul

Au cours de la saison estivale, entre avril et septembre, 4,1 millions de touristes séjournent dans les campings d'Occitanie,

pour un total de 26,1 millions de nuitées (*figure 1*). La fréquentation baisse légèrement par rapport à l'année précédente (- 0,5 %). À l'inverse, les nuitées progressent de 0,8 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. Malgré ce repli, l'Occitanie conserve sa première place parmi les régions métropolitaines les plus fréquentées pour l'hôtellerie de plein air, devant la Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La baisse de la fréquentation dans les campings de la région s'explique principalement par la désaffection des touristes en provenance de l'étranger : leurs nuitées diminuent de 2,2 %. Il s'agit surtout des touristes en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Belgique. Bien que majoritaires, et malgré des séjours plus longs en moyenne, les nuitées des touristes résidant en France ne compensent pas ce recul.

C'est sur le littoral, qui capte 63 % des nuitées en campings, que la fréquentation est la plus dynamique (+ 2,4 %), notamment dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales (*figure 3*). En revanche, les nuitées diminuent en zone rurale et de moyenne montagne : le Gard (- 7,8 %), l'Aveyron (- 6,8 %) et le Lot (- 6,6 %) connaissent les plus fortes baisses.

En Occitanie, 9 nuitées sur 10 s'effectuent dans un camping classé 3, 4 ou 5 étoiles (*figure 4*) et 6 sur 10 dans un 4 ou 5 étoiles. Ces établissements haut de gamme, plus confortables, enregistrent une progression des nuitées de 5,1 % durant la saison d'été. Les touristes privilégiennent notamment les emplacements équipés de chalets ou de mobil-homes, offerts plus largement par ces campings. À l'inverse, la fréquentation diminue dans les campings de 1 à 3 étoiles et dans les campings non classés, du fait de la baisse des nuitées sur les emplacements nus.

Hôtels : une légère progression de la fréquentation grâce à la clientèle en provenance de l'étranger

Avec 16,4 millions de nuitées, la fréquentation des hôtels de la région augmente légèrement par rapport à 2017 (+ 0,6 %) (*figure 1*). Sur l'ensemble du territoire métropolitain, les nuitées progressent plus fortement (+ 2,4 %). Les nuitées hôtelières représentent 30 % des nuitées totales de la région. La ville de Lourdes regroupe à elle seule 13 % des nuitées hôtelières de la région.

La hausse des nuitées dans les hôtels d'Occitanie est essentiellement due aux touristes en provenance de l'étranger, qui représentent 27 % de la fréquentation hôtelière. En 2018, leurs nuitées progressent de 1,8 % alors que celles des résidents sont stables (+ 0,1 %).

Dans la région, la fréquentation touristique augmente le plus à Lourdes (+ 9,2 %), probablement par un effet de rattrapage suite à une année 2017 en forte baisse pour la clientèle résidant en France. Cependant, la cité mariale tire aussi profit de différents événements en 2018 (160^e anniversaire des apparitions de la Vierge, grands pèlerinages et accueil du Tour de France cycliste) qui attirent de nombreux touristes.

Les nuitées hôtelières sont également en hausse sur le littoral (+ 2,1 %), principalement dans l'Aude et l'Hérault (*figure 5*). Dans les zones urbaines, qui concentrent plus de la moitié des nuitées hôtelières, la progression est très faible (+ 0,3 %). En particulier, la fréquentation est en baisse de 1,1 % sur l'ensemble des communes qui constituent Toulouse Métropole.

Dans la région comme sur le reste du territoire, les touristes optent davantage pour les hôtels de catégories supérieures et de haut de gamme. Ainsi, en 2018, la fréquentation des hôtels classés 3 étoiles augmente de 3,7 %, celle des hôtels classés 4 et 5 étoiles de 7,2 % (*figure 6*). À l'inverse, les hôtels classés 1 à 2 étoiles et les hôtels non classés enregistrent une baisse des nuitées, respectivement de 4,6 % et 5,7 %. Ces évolutions sont en partie liées à une réduction importante de l'offre dans ces hôtels d'entrée de gamme.

familiales et auberges de jeunesse) accueillent 2,6 millions de touristes en 2018, pour 11,9 millions de nuitées, soit une baisse de 1,0 % par rapport à 2017 (*figure 1*). Cette évolution contraste avec les autres régions où en moyenne la fréquentation progresse.

Contrairement aux hôtels, le repli des nuitées dans les AHCT est surtout le fait des touristes qui ne résident pas en France, dont la fréquentation baisse de 11,7 % : malgré des arrivées plus nombreuses, leurs durées de séjour diminuent fortement (4,3 jours en moyenne contre 5,2 jours en 2017).

C'est sur le littoral et dans les Pyrénées que le recul de la fréquentation est le plus marqué. Les nuitées y baissent de respectivement 5,3 % et 1,4 %. En revanche, les nuitées progressent en zones urbaine et rurale. ■

Dans les AHCT, la durée moyenne de séjour des touristes non résidents diminue

Les autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme ou hôtelières, villages de vacances, maisons

Pour en savoir plus

- « [Été 2018 : une fréquentation touristique en léger repli](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 82, novembre 2018
- « [Saison touristique d'hiver 2017-2018 : un bilan très positif](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 80, juillet 2018

Tourisme

1 Fréquentation dans les hôtels, les campings et les AHCT* d'Occitanie en 2018

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)	Évolution (2018/2017) (%)	Part de nuitées de la clientèle non résidente (%)	Durée moyenne de séjour (jours)
Ensemble	54 405	- 0,3	24,2	3,4
Hôtels	16 385	0,6	27,1	1,8
Campings (avril à septembre)	26 143	- 0,5	28,0	6,4
AHCT*	11 877	- 1,0	11,6	4,5

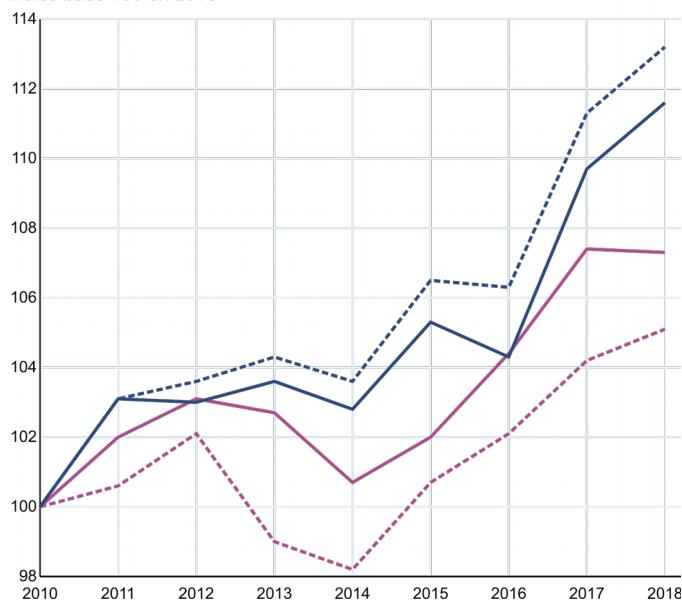
*AHCT : autres hébergements collectifs de tourisme

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme

2 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Occitanie
- - Nombre d'arrivées - Occitanie
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

indice base 100 en 2010



Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part des nuitées effectuées en 2018		
	2018 (milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)	par une clientèle non résidente (%)	sur emplacements équipés (%)
Ariège	461	- 3,4	- 1,1	16,5	45,1
Aude	1 565	+ 6,0	- 0,7	23,6	55,8
Aveyron	1 090	- 6,8	+ 0,6	33,0	39,5
Gard	3 571	- 7,8	+ 2,8	36,6	61,6
Haute-Garonne	301	+ 4,3	- 3,8	21,8	45,8
Gers	424	- 3,8	0,4	29,9	51,8
Hérault	9 051	+ 1,0	+ 1,5	31,8	66,3
Lot	976	- 6,6	+ 2,5	23,7	49,6
Lozère	569	+ 0,0	+ 0,1	22,0	31,3
Hautes-Pyrénées	842	+ 1,3	- 1,2	21,1	37,0
Pyrénées-Orientales	6 823	+ 2,4	+ 2,4	22,1	68,0
Tarn	278	- 2,9	- 0,9	21,2	54,1
Tarn-et-Garonne	193	+ 0,2	- 1,9	25,4	39,1
Occitanie	26 143	- 0,5	+ 1,5	28,0	60,9
France métropolitaine	125 007	+ 0,8	+ 2,1	31,8	53,2

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Occitanie	France métropolitaine	Occitanie	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 374	14 845	- 16,1	- 6,5
3 étoiles	6 921	38 992	- 5,7	+ 0,5
4-5 étoiles	16 071	65 866	+ 5,1	+ 3,6
Non classés	777	5 304	- 4,0	- 7,0
Total	26 143	125 007	- 0,5	+ 0,8

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département**6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie**

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente (%)	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	2018 (milliers)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾ (%)		Occitanie	France entière	Occitanie	France entière
Ariège	234	- 6,0	- 0,7	13,5	1-2 étoiles	5 039	51 073	- 4,6
Aude	1 161	+ 7,2	+ 0,2	30,3	3 étoiles	6 682	82 093	+ 3,7
Aveyron	692	- 4,5	- 2,7	10,5	4-5 étoiles	3 017	57 464	+ 7,2
Gard	1 448	- 2,7	+ 0,5	24,2	Non classés	1 647	28 839	- 5,7
Haute-Garonne	3 036	- 2,4	+ 1,8	27,1	Total	16 385	219 468	+ 0,6
Gers	234	- 4,2	- 0,5	13,4				+ 2,4
Hérault	3 290	+ 1,9	+ 0,4	20,1				
Lot	519	+ 0,6	- 2,7	21,6				
Lozère	386	+ 2,1	- 2,6	12,7				
Hautes-Pyrénées	2 907	+ 5,5	- 2,7	51,8				
Pyrénées-Orientales	1 666	- 1,1	+ 1,9	18,8				
Tarn	496	- 2,9	+ 0,8	17,4				
Tarn-et-Garonne	316	- 1,0	- 0,5	15,3				
Occitanie	16 385	+ 0,6	- 0,1	27,1				
France entière	219 468	+ 2,4	+ 0,8	37,4				

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)